



Note de présentation des budgets primitifs 2021

Fait à Saint-Philbert-de-Bouaine, le 30 mars 2021

Le Maire,



Francis BRETON,

Préambule

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Elle est disponible en mairie sur demande. Elle sera également mise en ligne sur le site internet de la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, universalité, spécialité et équilibre.

Le vote d'un budget communal répond à quelques principes :

- Le budget est voté pour l'année civile mais il peut être voté jusqu'au 15 avril

Le budget primitif 2021 de la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine doit être voté le mardi 30 mars 2021.

La commune compte 3 budgets différents :

- **Budget général** qui retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des voiries et espaces publics, équipements sportifs, activités périscolaires,...) financés essentiellement par les dotations de l'Etat et les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières).
- **Budget annexe d'assainissement collectif,**
- **Budget annexe cellules commerciales Le Verdon.**

2. Chaque budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et en investissement.

3. Chaque budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.

4. La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement. L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

1 – Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

Située à 25 kms du centre-ville de Nantes, la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine, dont la population est estimée à 3550 habitants en 2021, connaît une croissance démographique importante (environ 2% par an).

Cette croissance démographique est accompagnée d'un développement urbain qui se matérialise de la façon suivante :

- La création de logements neufs dans l'enveloppe urbaine notamment dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée qui s'est développée depuis 10 ans au nord de la Commune,
- La densification de l'habitat et la rénovation de logements en centre-bourg,

La Commune dispose des équipements structurants suivants :

- un complexe sportif comptant une salle de sport, une halle sportive, deux terrains de football, deux terrains de tennis extérieurs et un city stade,
- un ensemble de trois salles polyvalentes dont l'une accueille actuellement une bibliothèque,
- un théâtre ayant fait l'objet d'une rénovation importante en 2016,
- une école publique et une école privée accueillant au total quelques 470 élèves,
- un restaurant scolaire,
- un centre culturel et de loisirs,
- une maison de santé,
- deux stations d'épuration dont une principale entièrement réhabilitée en 2018 et pouvant traiter des eaux usées jusqu'à 2600 équivalent habitants,

La Commune compte 93 km de voirie sur une superficie totale de 50.16 km.

D'un point de vue commercial, sont présents en centre-bourg :

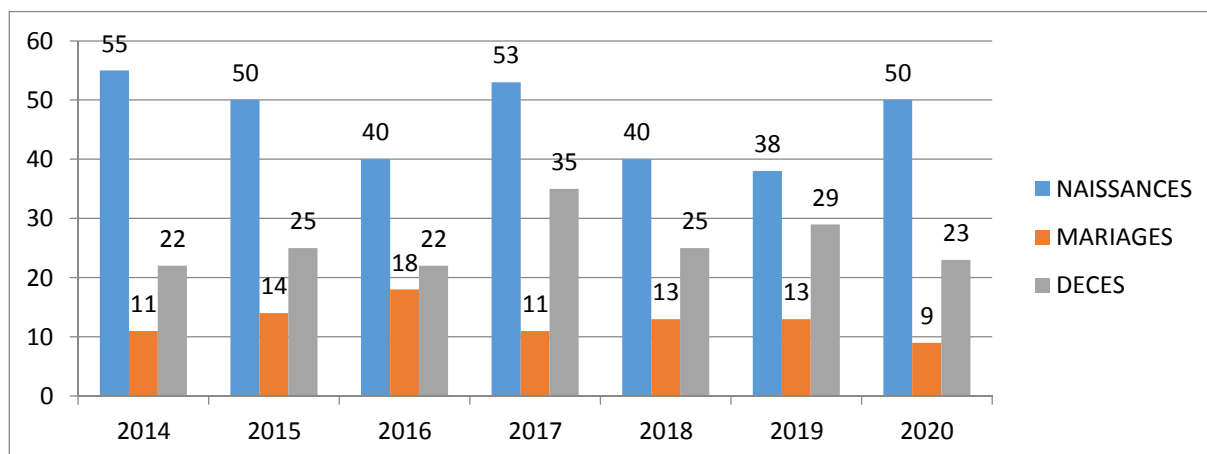
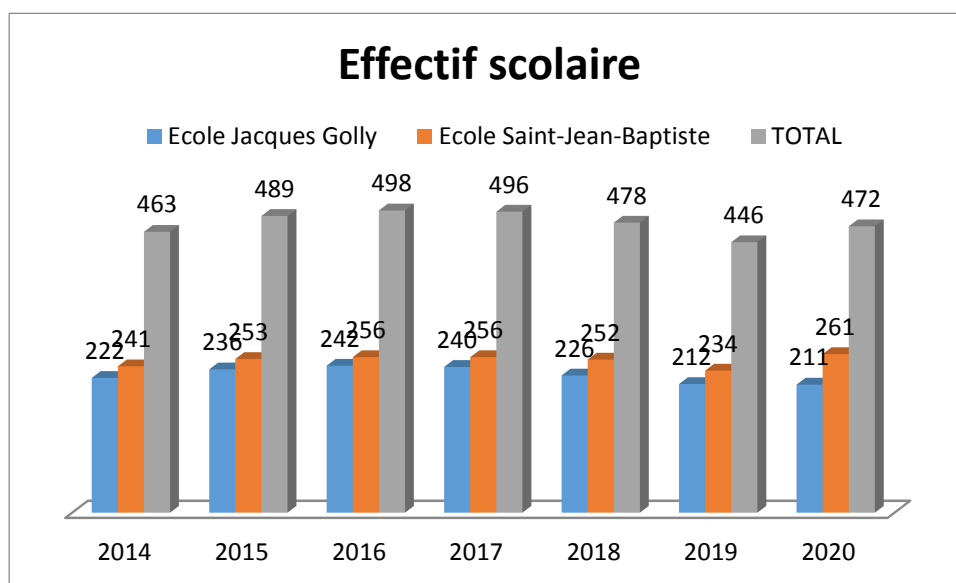
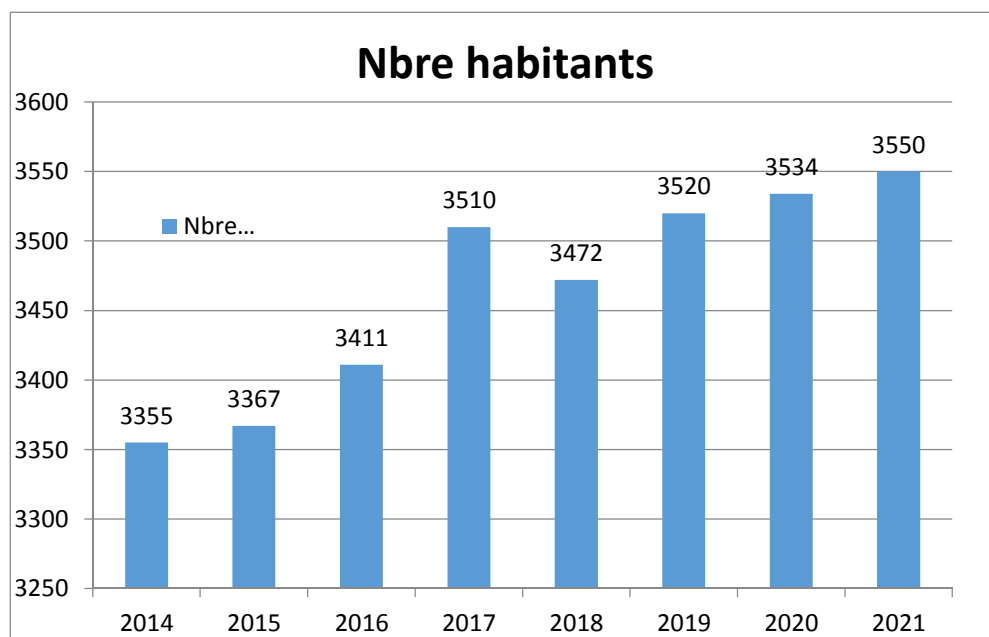
- 13 commerces dont 2 boulangeries, 1 boucherie, 1 superette, 1 magasin de vêtement, 2 coiffeurs, 2 banques,
- 1 restaurant bar et 1 bar-tabac-presse,
- 1 pharmacie.

Un EPHAD géré par une association est également présent sur le territoire.

La Commune travaille actuellement sur un projet de réaménagement de son centre-bourg et plus particulièrement de sa place Verdon en lien avec les commerçants .

Il est également prévu à moyen terme :

- La construction d'une médiathèque et d'un multi-accueil en centre-bourg,
- La réhabilitation des deux terrains de football avec notamment la construction d'un terrain de football synthétique (qui reste conditionné à l'obtention de financements tels que la DETR).



2 – Priorité du budget

Les budgets primitifs de la commune ont été établis avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt au seul financement du projet d'aménagement du centre-bourg, de la médiathèque et du multi-accueil;

Ces budgets se basent sur une hypothèse prudente de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entre le réalisé 2020 (824 500 euros) et le prévisionnel 2021 (785 000 euros).

Ils sont présentés avec la reprise des résultats de 2020 soit:

- Pour le Budget Général
 - 736 155.60 euros d'excédent de fonctionnement capitalisé,
 - 564 407.48 euros d'excédent d'investissement,
- Pour le Budget Annexe d'Assainissement Collectif
 - 21 155.25 euros d'excédent de fonctionnement capitalisé,
 - 244 084.77 euros d'excédent d'investissement,
- Pour le Budget Annexe Cellules Commerciales Le Verdon
 - 11 206.45 euros d'excédent de fonctionnement reporté,
 - 222 978.70 euros d'excédent d'investissement reporté

Les principaux projets d'investissement de la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine pour l'année 2021 sont les suivants :

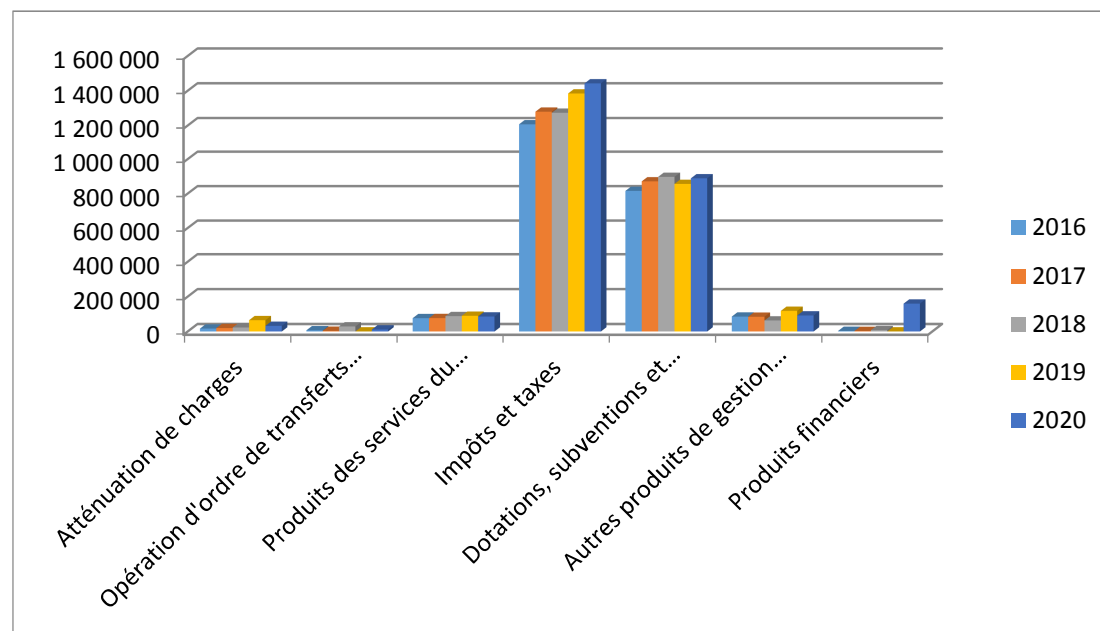
- **Voirie :**
 - o entretien des voiries dans le cadre du programme de travaux de grosses réparations 2021,
 - o achèvement des travaux de réhabilitation de la rue du bocage,
 - o réalisation d'un cheminement piétonnier le long de la partie basse de la ZAC,
 - o réalisation des travaux de réseaux nécessaires à l'implantation de la vidéo-protection,
 - o réfection du réseau d'eau pluvial de la rue du commerce à l'Issoire.
- **Aménagement du centre bourg :**
 - o Poursuite des études d'aménagement de la place
 - o Réalisation des travaux VRD sur le secteur Nord et le parking du cimetière,
 - o Démolition du kiosque à fleurs.
- **Bâtiments et sports :**
 - o Entretien des bâtiments dans le cadre du programme d'investissement courant 2021,
 - o lancement des études pour la construction d'une médiathèque et d'un multi-accueil,
 - o Etude de maîtrise d'œuvre et attribution du marché de travaux pour la réalisation d'un terrain de football synthétique,
 - o Acquisition de deux véhicules électriques et d'un camion benne

Concernant **le budget annexe d'assainissement collectif**, il est prévu l'achèvement des travaux de réhabilitation des réseaux de la rue du bocage.

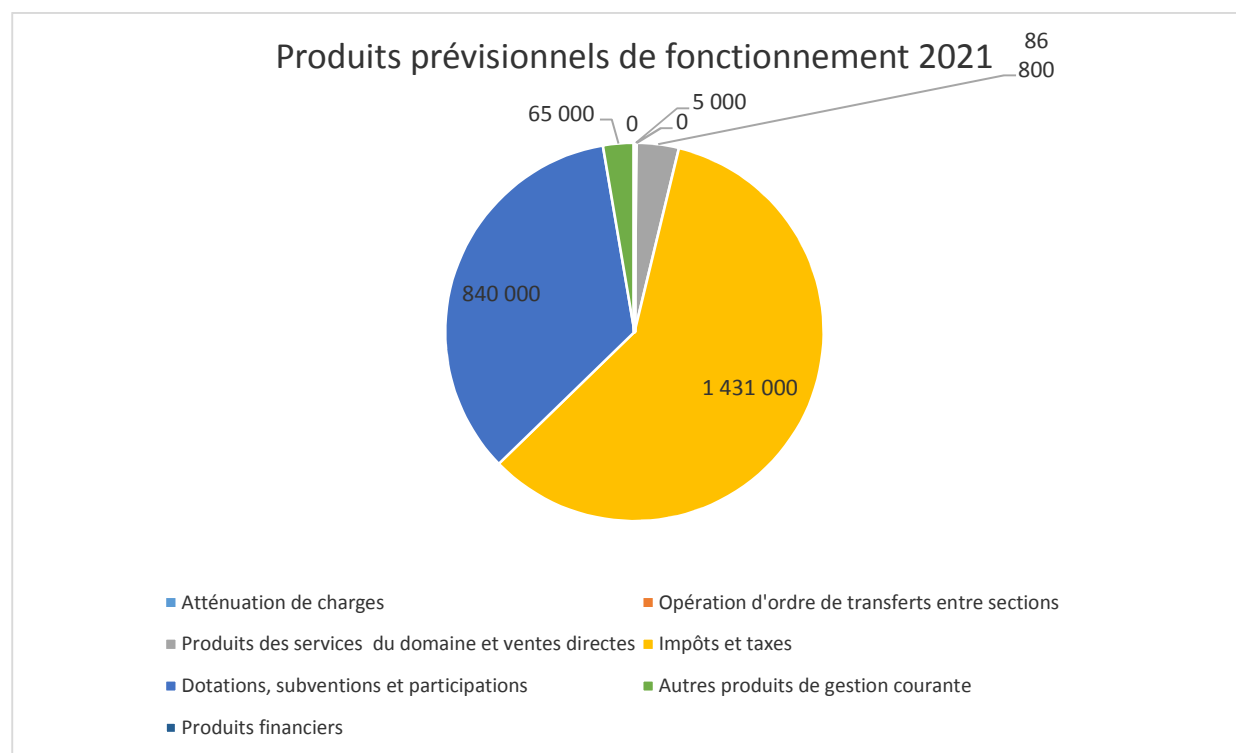
Concernant **le budget annexe des cellules commerciales le Verdon**, l'acquisition des deux cellules commerciales pour l'accueil d'un fleuriste et d'une couturière est en cours.

3 – Budget Général - Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

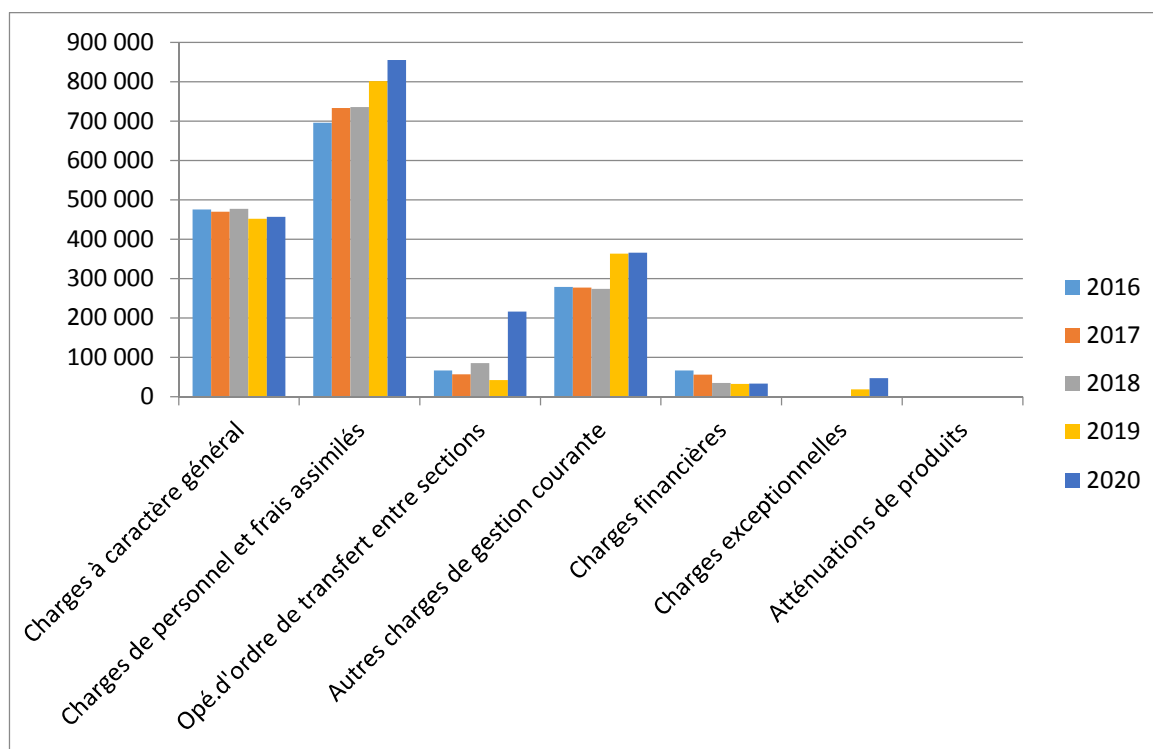
Evolution des produits de fonctionnement <i>(en euros TTC)</i>	2016	2017	2018	2019	2020
Atténuation de charges	16 720	19 683	23 047	64 840	32 151
Opération d'ordre de transferts entre sections	6 679	3 849	28 940	0	11 460
Produits des services du domaine et ventes directes	76 518	77 021	88 246	90 200	85 652
Impôts et taxes	1 206 908	1 279 348	1 273 322	1 384 278	1 442 122
Dotations, subventions et participations	815 397	871 000	897 002	856 093	888 490
Autres produits de gestion courante	85 558	84 334	63 244	118 207	91 670
Produits financiers	3 434	3 109	7 746	2	159 602



Produits prévisionnels de fonctionnement 2021 <i>en euros TTC</i>	
Atténuation de charges	5 000
Opération d'ordre de transferts entre sections	0
Produits des services du domaine et ventes directes	86 800
Impôts et taxes	1 431 000
Dotations, subventions et participations	840 000
Autres produits de gestion courante	65 000
Produits financiers	0

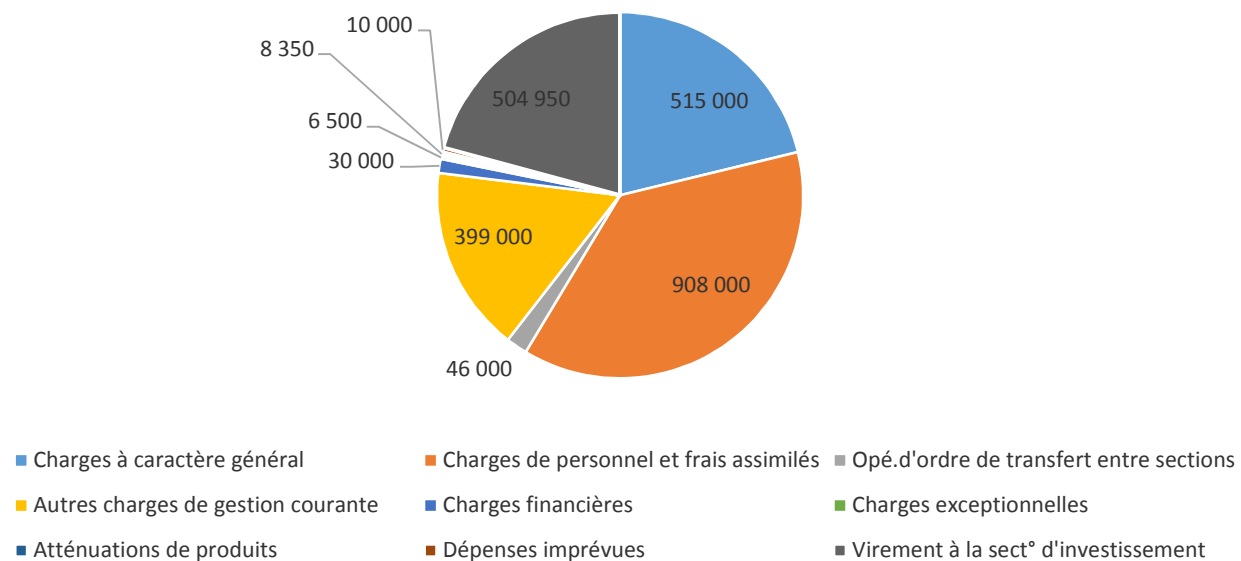


Evolution des charges de fonctionnement <i>en euros TTC</i>	2016	2017	2018	2019	2020
Charges à caractère général	475 606	469 419	477 462	451 877	456 458
Charges de personnel et frais assimilés	695 862	733 273	735 707	801 199	855 199
Opé.d'ordre de transfert entre sections	66 438	56 885	85 531	42 502	215 951
Autres charges de gestion courante	279 192	276 783	274 212	363 587	365 815
Charges financières	66 367	56 364	34 776	32 754	33 736
Charges exceptionnelles	0	98	0	18 407	47 072
Atténuations de produits	492	205	208	212	761

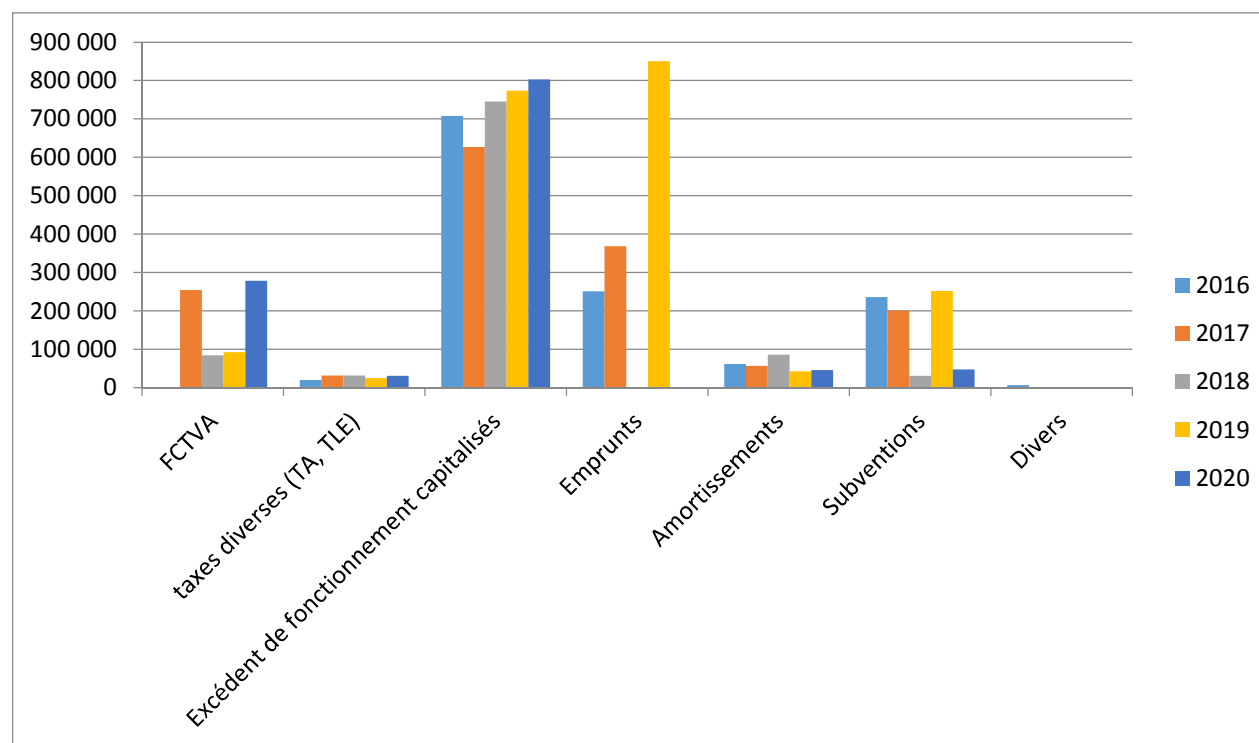


Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020 (en euros TTC)	
Charges à caractère général	515 000
Charges de personnel et frais assimilés	908 000
Opé.d'ordre de transfert entre sections	46 000
Autres charges de gestion courante	399 000
Charges financières	30 000
Charges exceptionnelles	6 500
Atténuations de produits	8 350
Dépenses imprévues	10 000
Virement à la sect° d'investissement	504 950

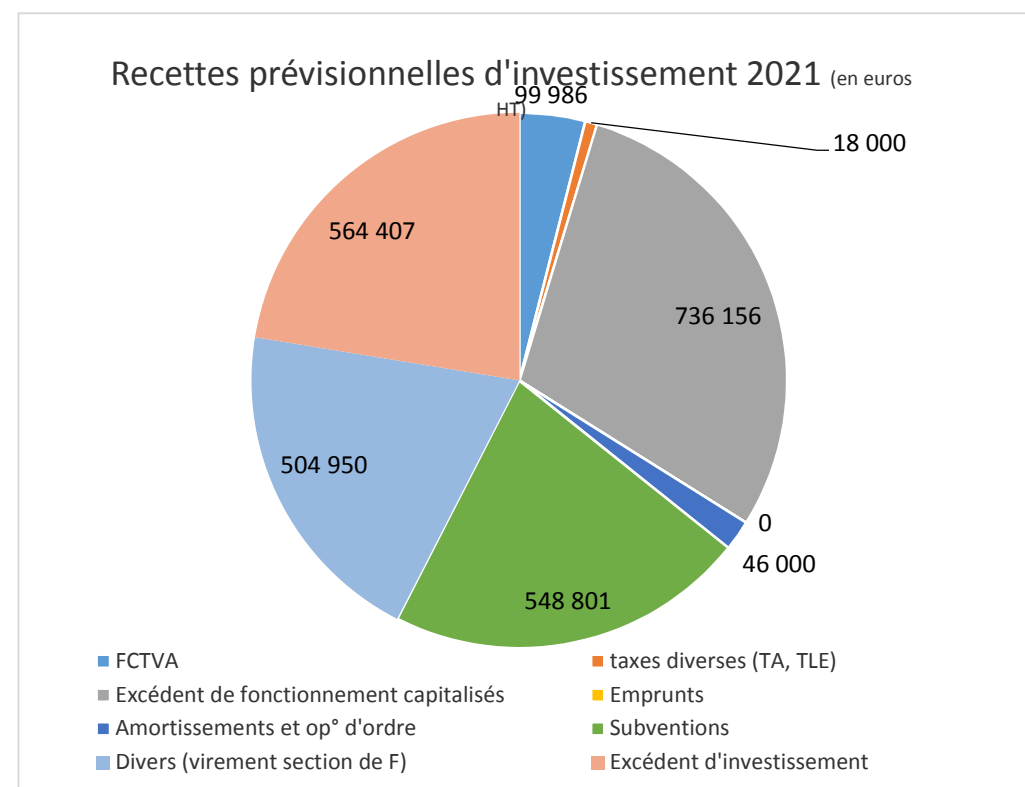
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2021 (en euros TTC)



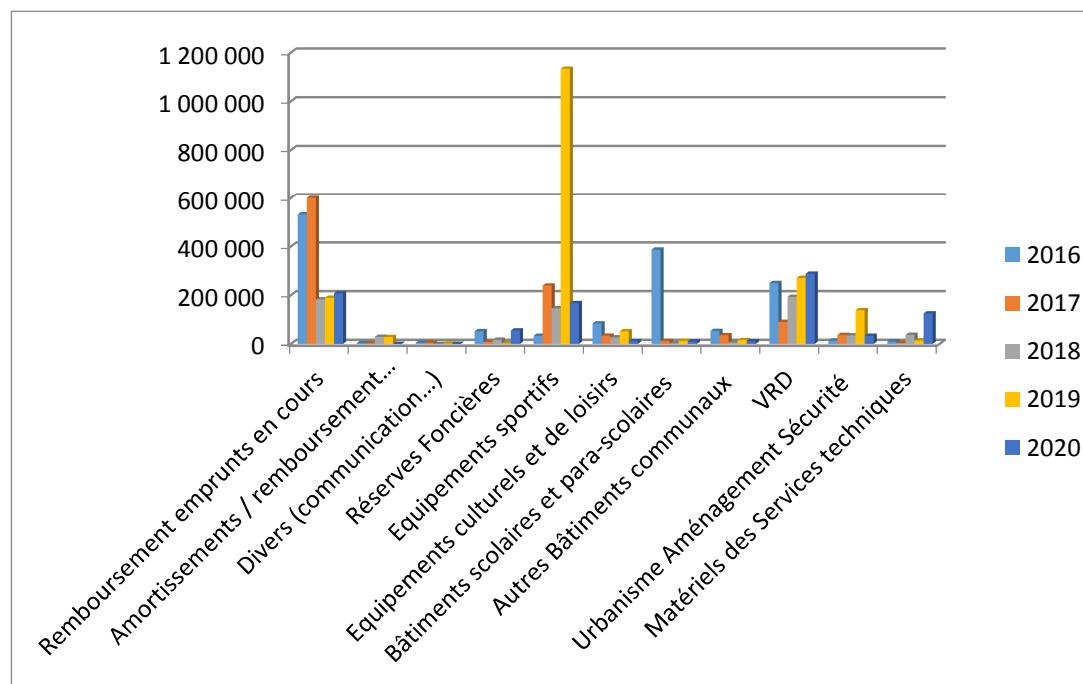
Evolution des produits d'investissement <i>(en euros TTC)</i>	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
FCTVA	0	254 065	84 200	92 712	278 226
taxes diverses (TA, TLE)	19 776	31 834	31 884	25 045	31 088
Excédent de fonctionnement capitalisés	707 692	627 257	745 315	773 651	803 081
Emprunts	250 804	368 334	0	850 313	0
Amortissements	61 176	56 885	85 531	42 502	45 349
Subventions	235 512	200 677	31 112	251 822	47 346
Divers	6 515				



Recettes prévisionnelles d'investissement 2021 (en euros HT)	
FCTVA	99 986
taxes diverses (TA, TLE)	18 000
Excédent de fonctionnement capitalisés	736 156
Emprunts	0
Amortissements et op° d'ordre	46 000
Subventions	548 801
Divers (virement section de F)	504 950
Excédent d'investissement	564 407



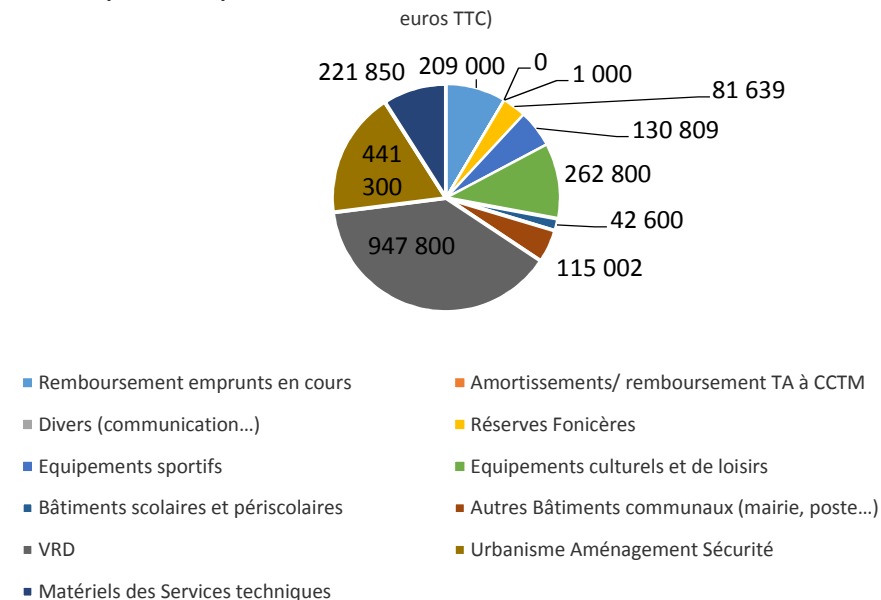
Evolution des dépenses d'investissement <i>(en euros TTC)</i>	2016	2017	2018	2019	2020
Remboursement emprunts en cours	531 758	600 480	182 524	189 195	207 658
Amortissements / remboursement TA à CCTM	3 026	2 827	28 940	28 000	0
Divers (communication...)	4 906	5 065	0	1 304	0
Réserves Foncières	52 215	8 012	17 214	1 914	55 095
Equipements sportifs	33 205	239 401	146 179	1 133 416	167 348
Equipements culturels et de loisirs	83 874	33 690	26 895	51 859	11 424
Bâtiments scolaires et parascolaires	387 004	12 373	2 518	12 735	10 241
Autres Bâtiments communaux	53 120	35 458	6 101	15 490	11 039
VRD	249 798	90 239	193 193	270 863	288 225
Urbanisme Aménagement Sécurité	13 935	36 653	34 996	138 385	33 160
Matériels des Services techniques	10 030	3 596	37 383	14 244	125 016



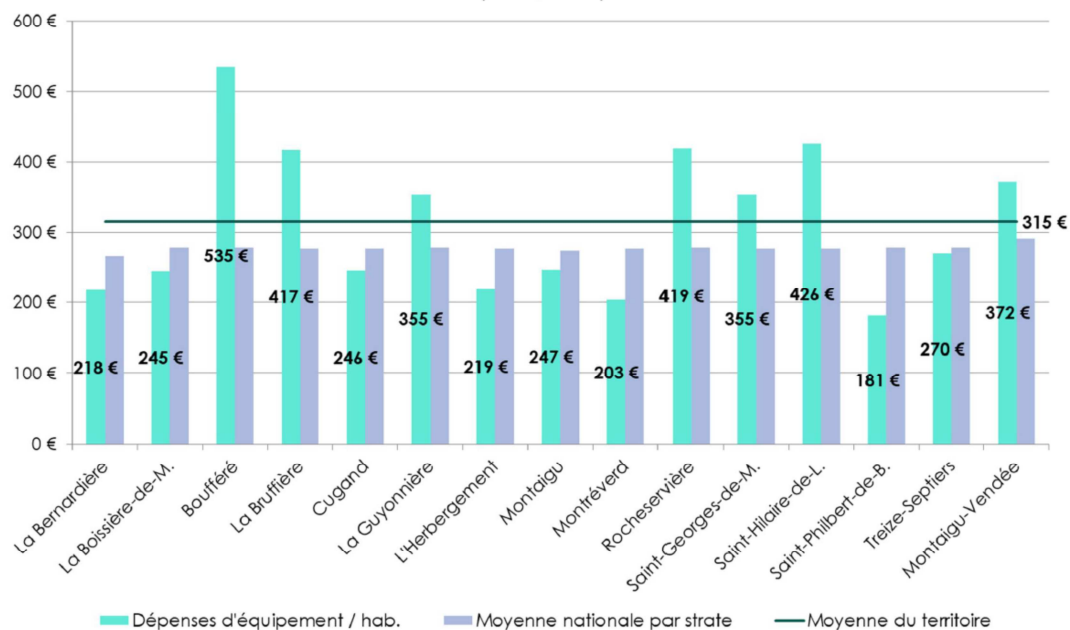
Dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 (en euros TTC)

Remboursement emprunts en cours	209 000
Amortissements/ remboursement TA à CCTM	0
Divers (communication...)	1 000
Réserves Foncières	81 639
Equipements sportifs	130 809
Equipements culturels et de loisirs	262 800
Bâtiments scolaires et périscolaires	42 600
Autres Bâtiments communaux (mairie, poste...)	115 002
VRD	947 800
Urbanisme Aménagement Sécurité	441 300
Matériels des Services techniques	221 850

Dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 (en



Dépenses d'équipement moyennes 2015 - 2018 (en € / hab.)



La dépense d'équipement brut par habitant est de 202 euros en 2020 pour Saint-Philbert-de-Bouaine.

Elle était en moyenne de 315 euros/ commune sur le territoire de Terres de Montaigne en 2018

4 – Montant du budget consolidé

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Général	2 427 800,00	2 427 800,00	2 518 300,00	2 518 300,00	4 946 100,00	4 946 100,00
Budget Annexe d'Assainissement Collectif	187 700,00	187 700,00	322 940,02	322 940,02	510 640,02	510 640,02
Budget Annexe Cellules Commerciales Le Verdon	12 900,00	12 900,00	232 978,70	232 978,70	245 878,70	245 878,70
TOTAL	2 628 400,00	2 628 400,00	3 074 218,72	3 074 218,72	5 702 618,72	5 702 618,72

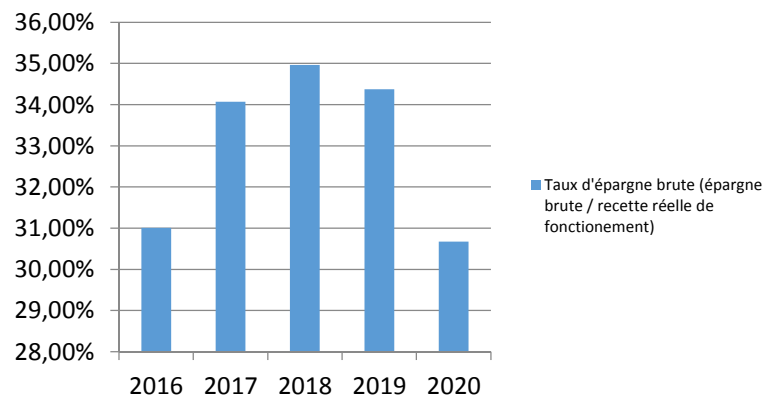
5 – Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels => RAS

6 – Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

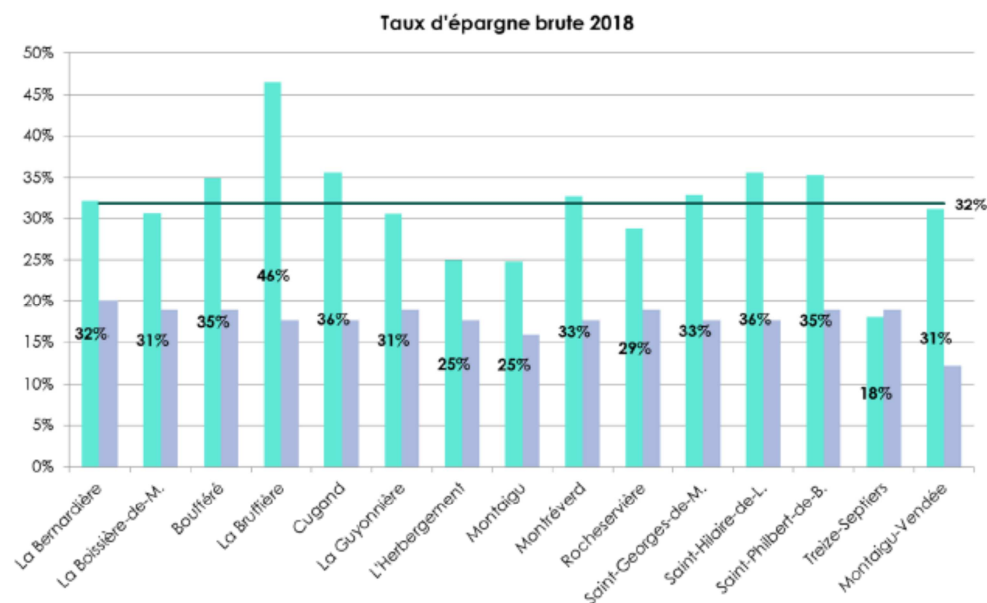
	Budget Général	Budget annexe d'assainissement	Total des deux budgets
Epargne brute	828 119,73	72 074,97	900 194.70
Epargne nette	320 462,05	30 074,97	350 537.02

Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine

Budget Général - Evolution du taux d'épargne brute



Communes de Terres de Montaigu en 2018

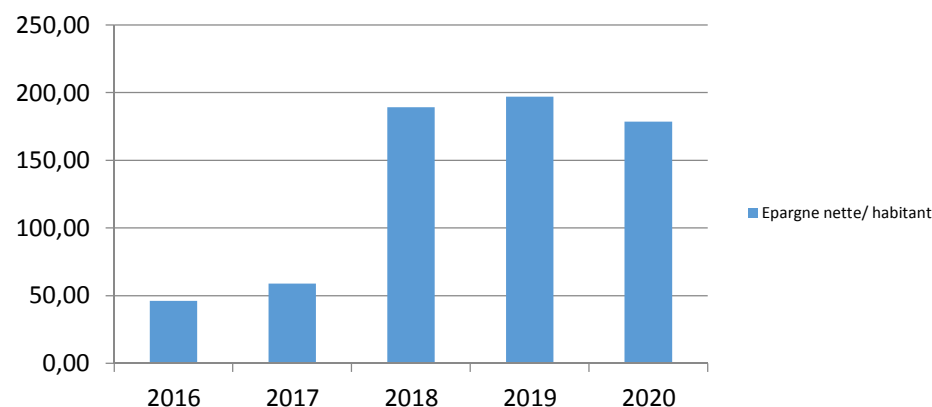


Le taux d'épargne brute de la Commune est de 30.67% en 2020.

A titre indicatif il était de 34.34% en 2019 pour la Commune et de 32% en moyenne pour les communes du territoire de Terres de Montaigu en 2018.

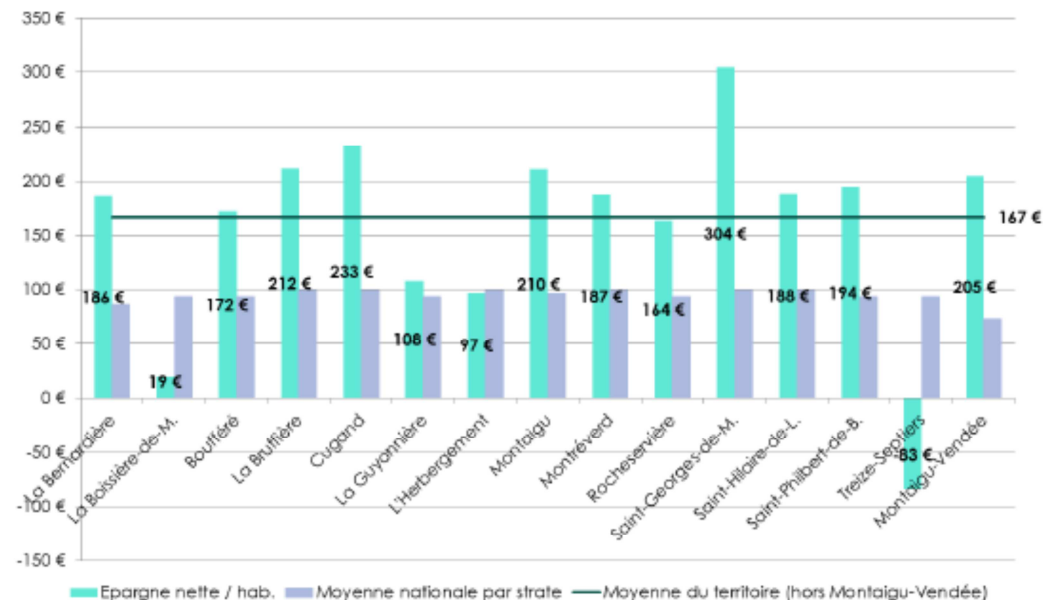
Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine

Budget Général - Epargne nette/ habitant



Communes de Terres de Montaigu en 2018

Epargne nette 2018 (en € / hab.)

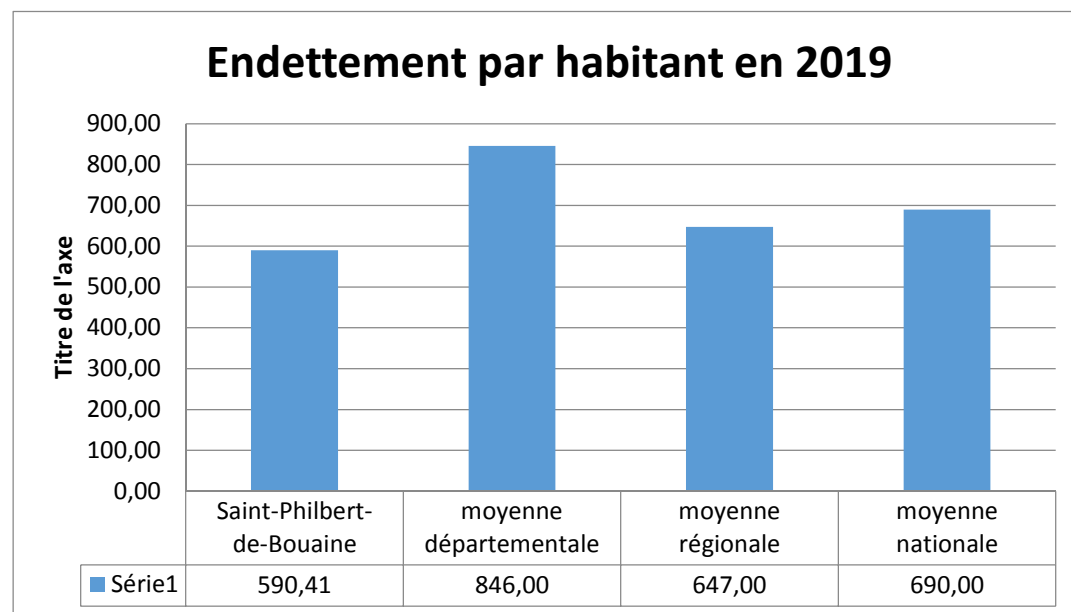


L'épargne nette par habitant est de 178.60* euros en 2020. A titre indicatif elle était en moyenne de 167 euros en 2018 pour les Communes du territoire de terres de Montaigu.

Ce montant est calculé sans prendre en compte le remboursement du prêt relai lié à la halle sportive.

7 – Niveau d'endettement de la collectivité

	Budget Général	Budget annexe d'assainissement collectif	Budget Annexe Cellules Commerciales Le Verdon	TOTAL
Encours de la dette au 31/12/2020	1 514 507.39 euros	493 500.00 euros	230 000.00 euros	2 238 007.39 euros



Au 31 décembre 2020, concernant le budget général, le niveau d'endettement est de 435.95 euros/habitant.

8 – Capacité de désendettement

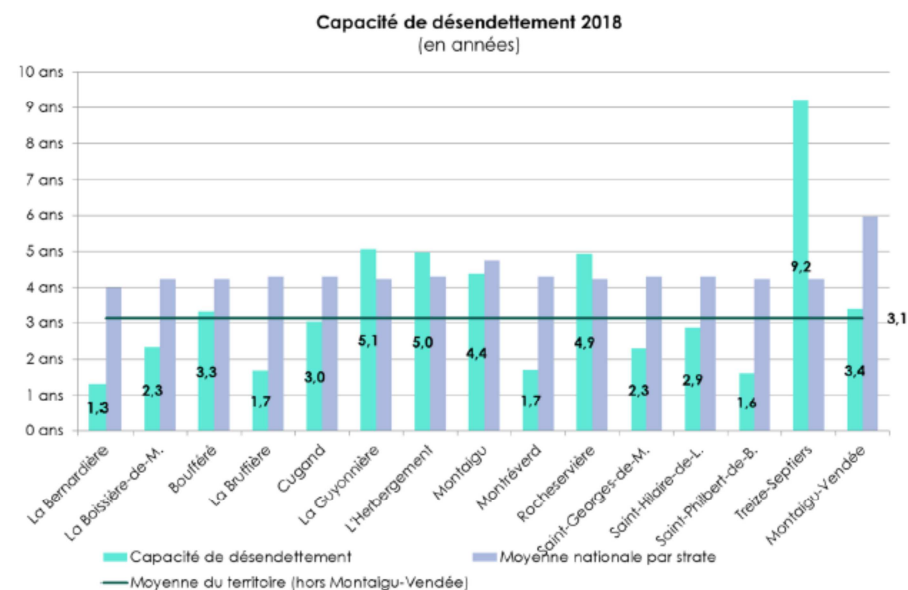
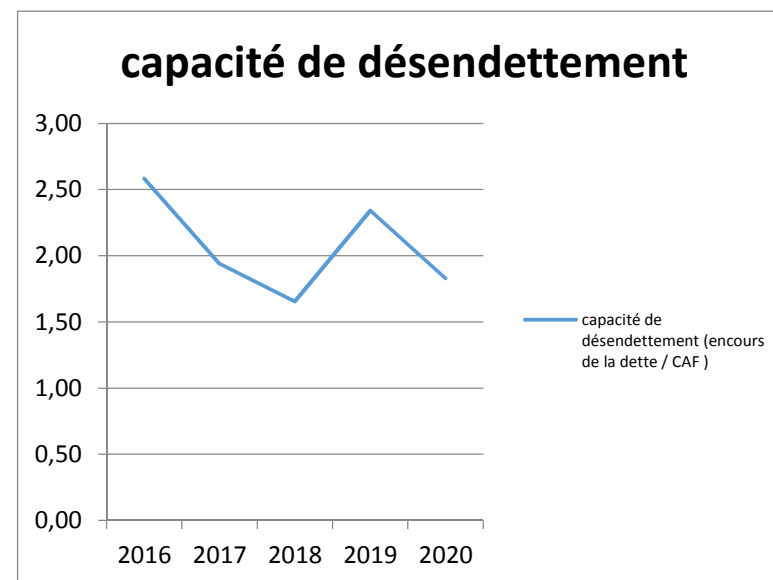
	2016	2017	2018	2019	2020
capacité de désendettement (encours de la dette / CAF) <i>en année</i>	2,58	1,94	1,66	2,34	1,83

2020	Budget Général	Budget annexe d'assainissement collectif
Capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute)	1.83 ans	6.85 ans

La solvabilité de la Commune est excellente.

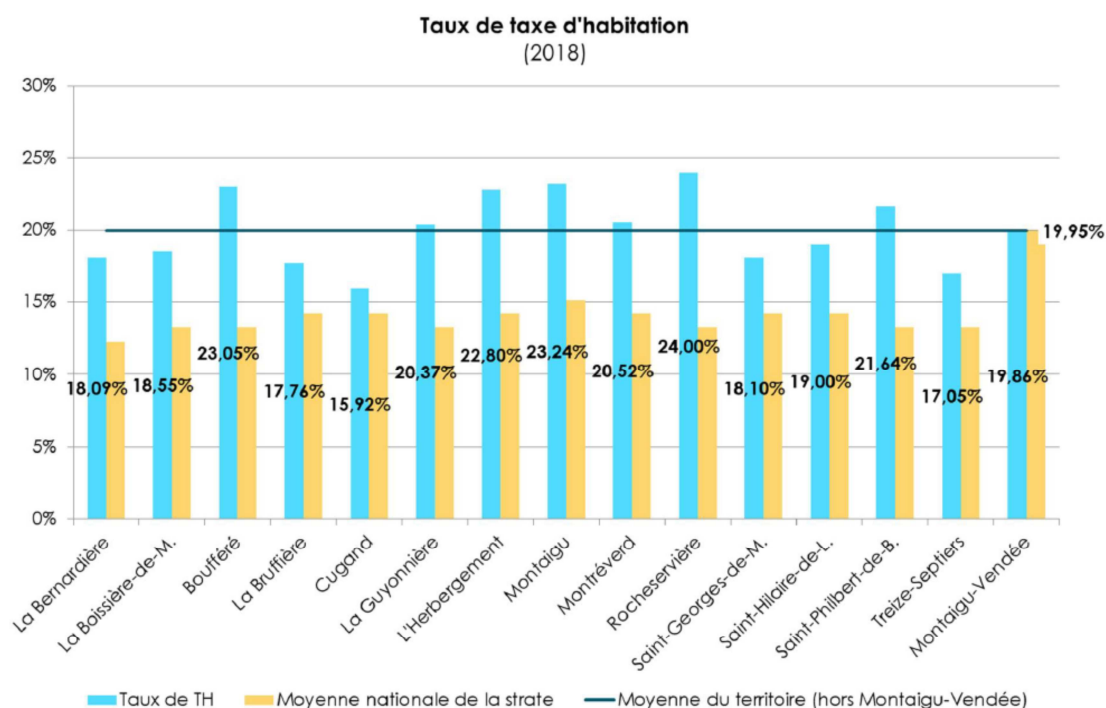
La capacité de désendettement est de 1.83 ans en 2020 pour le budget général uniquement et 6.85 ans pour le budget annexe d'assainissement collectif, soit un délai bien inférieur au seuil critique fixé usuellement autour de 12-14 ans.

En 2018, la moyenne du territoire de Terres de Montaigu (hors Montaigu-Vendée) était de 3.1 ans



9 – Niveau des taux d'imposition

	TAUX 2020	TAUX 2021
TAXE D'HABITATION	21,64%	21,64%
TAXE FONCIER BATI	18,14%	18,14%
TAXE FONCIER NON BATI	43,94%	43,94%



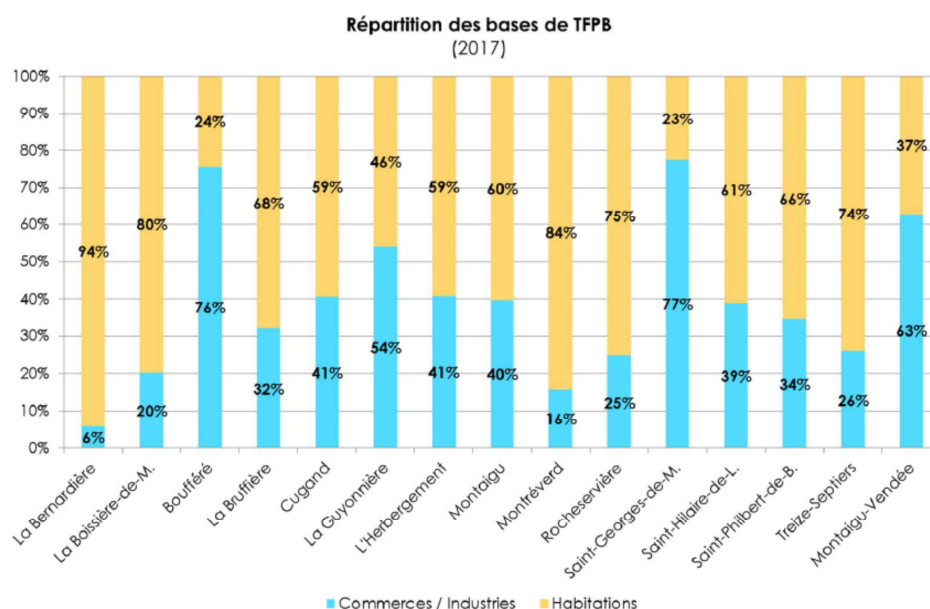
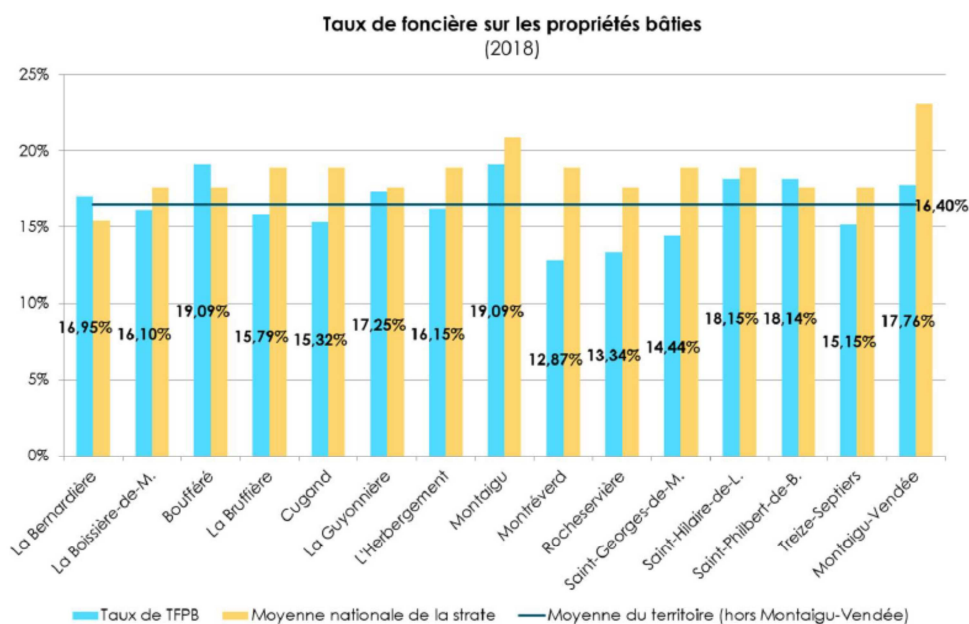
A titre d'information, pour l'année 2019, la taxe d'habitation moyenne pour Saint-Philbert-de-Bouaine est de **210 euros/habitant** avec un taux de **21.64%**

A titre de comparaison, le taux moyen au niveau intercommunal était de **19.95% en 2018**.

Par ailleurs les communes de la même strate démographique (2000 à 3 499 habitants) présentent une taxe d'habitation moyenne :

- o au niveau départemental, de **346 euros/hab** pour un taux moyen de **17.68%**,
- o au niveau régional, de **278 euros/hab** pour un taux moyen de **16.99%**,
- o au niveau national, de **296 euros/hab** pour un taux moyen de **13.45%**.

Ce montant moyen/hab de taxe d'habitation plus faible pour la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine par rapport aux montants moyens/hab des autres communes de la même strate s'explique par des bases faibles qui viennent compenser à la baisse le taux plus élevé.



A titre d'information, pour l'année 2019, la taxe foncière sur les propriétés bâties moyenne pour Saint-Philbert-de-Bouaine est de **110 euros/habitant** avec un taux de **18.14%**

A titre de comparaison, le taux moyen au niveau intercommunal était de **16.40% en 2018**.

Par ailleurs les communes de la même strate démographique (2000 à 3 499 habitants) présentent une taxe foncière sur les propriétés bâties moyenne :

- au niveau départemental, de **145 euros/hab** pour un taux moyen de **15.37%**,
- au niveau régional, de **157 euros/hab** pour un taux moyen de **18.53%**,
- au niveau national, de **204 euros/hab** pour un taux moyen de **17.63%**.

Ce montant moyen/hab de taxe foncière sur les propriétés bâties plus faible pour la Commune de Saint-Philbert-de-Bouaine par rapport aux montants moyens/hab des autres communes de la même strate s'explique par des bases faibles qui viennent compenser à la baisse le taux plus élevé.

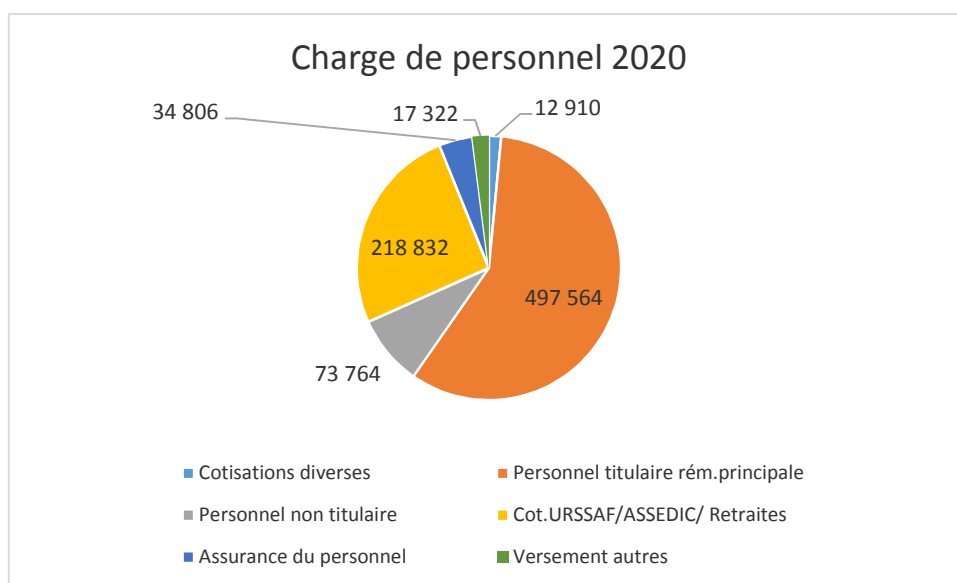
10 – Principaux ratios du budget général

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement / population	462,52	465,22	450,27	487,02	506,34
Produit des impositions directes / population	270,98	266,80	272,65	276,59	277,43
Recettes réelles de fonctionnement/ population	671,91	706,99	695,84	733,90	777,11
Dépenses d'équipement brut/population	269,18	140,26	137,38	487,07	202,28
Encours de la dette/ population	538,01	467,56	402,65	590,41	435,95
DGF / population	221,99	236,18	227,98	232,06	236,13
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	45,86%	47,73%	48,33%	48,03%	48,62%
Dépenses de fonctionnement et remboursement en capital/ recettes réelles de fonctionnement	92,96%	91,52%	72,47%	73,89%	83,96%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	40,06%	19,84%	19,74%	66,37%	26,03%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	80,07%	66,13%	57,87%	80,45%	56,10%

11 – Effectifs de la collectivité et charges de personnel (au 31/12/2020)

Nombre de poste	Catégorie	Grade	Temps de travail
Emplois permanents			
Filière Administrative			
1	A	Attaché territorial Principal	Temps complet
1	B	Rédacteur territorial	Temps complet
2	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet
1	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Temps non complet
1	C	Adjoint administratif	Temps complet
1	C	Adjoint administratif	Temps non complet
Filière Technique			
1	B	Technicien territorial	Temps complet (vacant)
1	B	Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet
1	C	Agent de maîtrise principal	Temps complet
1	C	Agent de maîtrise	Temps complet
1	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet
7	C	Adjoint technique	Temps complet
1	C	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps non complet
8	C	Adjoint technique	Temps non complet (dont 1 poste vacant)
Filière Animation			
1	B	Animateur principal de 1ère classe	Temps complet
Filière Sociale			
1	C	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de deuxième classe	Temps non complet (30H) (vacant)

Charges de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisations diverses	11 549,61 €	11 862,00 €	11 854,28 €	13 389,49 €	12 910,45 €
Personnel titulaire rém.principale	447 101,37 €	437 658,00 €	437 440,19 €	455 572,43 €	497 563,72 €
Personnel non titulaire	35 364,71 €	70 331,00 €	84 169,77 €	83 191,98 €	73 764,01 €
Cot.URSSAF/ASSEDIC/ Retraites	196 337,53 €	207 794,00 €	196 630,35 €	206 743,97 €	218 831,67 €
Assurance du personnel				34 181,38 €	34 806,28 €
Versement autres	5 508,86 €	5 629,00 €	5 612,34 €	8 119,65 €	17 322,46 €



Total des charges de personnel	695 862,08 €	733 274,00 €	735 706,93 €	801 198,90 €	855 198,59 €
Part des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement	45,86%	47,73%	48,33%	48,03%	48,62%

